



EMMANUEL BAYLE*

La chronique du CIRS

La régulation mondiale est un sport de combat

Un «écosystème olympique» s'est historiquement construit sur une alliance entre le CIO, propriétaire des Jeux olympiques, et les fédérations internationales ayant le contrôle mondial de leurs sports. La révolution culturelle des années 1960 a donné naissance à de nouveaux sports, dits fun, notamment de glisse. A partir des années 1980, la libéralisation des économies a entraîné la mondialisation de la commercialisation d'un sport spectacle marqué par l'explosion des droits de télévision et du sponsoring.

Face à ces (r) évolutions sociales et économiques, le système sportif olympique est devenu moins homogène et de plus en plus multicentré. Des organisateurs privés commerciaux et des ligues professionnelles indépendantes ont émergé.

Puis la révolution numérique a donné naissance à l'e-sport et à de nouvelles formes de communication, de consommation et d'organisation des sports, via notamment les réseaux sociaux et les applications mobiles.

Cinq modèles de régulation

Dans un tel contexte de concurrence, encore exacerbée par les incertitudes liées à la crise du Covid-19, comment maintenir durablement un système centenaire? Cinq modèles de régulation du sport mondial peuvent aujourd'hui être distingués: régulation totale par la fédération internationale; régulation coordonnée par la fédération internationale; régulation séparée; régulation dominée par des acteurs commerciaux; régulation commerciale totalement privée.

Le premier modèle voit certaines fédérations internationales conserver une maîtrise totale de l'organisation et du contrôle de leurs compétitions majeures ainsi que des règles de leur sport. Il n'y a alors pas d'opérateur commercial concurrent à l'extérieur du système fédéral. C'est le cas, par exemple, des fédérations internationales de football, de volleyball, de rugby et d'athlétisme, toutes installées historiquement dans une situation de position dominante qu'elles ont réussi à verrouiller par des régulations juridique, disciplinaire et désormais économique, via la redistribution de leurs revenus aux fédérations nationales, ligues, clubs, athlètes.

Dans le cas de la régulation coordonnée, les fédérations comme l'UCI (cyclisme) ou la FEI (équitation) ont certes le contrôle du calendrier mondial des compétitions et des règles, mais les compétitions lucratives majeures du circuit professionnel leur échappent, comme pour le Tour de France (propriété du groupe ASO). Elles disposent d'un championnat du monde lucratif, et si elles ont le statut olympique, elles profitent (et dépendent) de la manne de la redistribution versée par le CIO après les Jeux olympiques.

Le modèle de régulation séparée fait référence à la coexistence de deux ou plusieurs systèmes de régulation d'un même sport avec des règles et des calendriers différents et non coordonnés. C'est le cas des fédérations internationales de basketball (FIBA) et de hockey sur glace (IIHF), confrontées à des ligues privées européennes (Euroleague et KHL) et à de très puissantes ligues américaines (NBA et NHL) disposant des joueurs stars et d'une stratégie mondialisée. La FINA (natation) est également confrontée depuis 2019 à la concurrence d'une ligue mondiale fermée (ISL) lancée par un milliardaire russe.

Le quatrième modèle est celui de la régulation dominée par un ou des acteurs commerciaux avec une fédération internationale en position de faiblesse. C'est le cas en tennis (ITF), golf (IGF) et en automobilisme (FIA). Ces fédérations font face à des circuits professionnels hégé-

moniques (ATP et WAT, PGA, formule 1). La tendance est similaire pour des sports de création plus récente dominés par de puissantes ligues mondiales comme le surf (WSL) ou le MMA (UFC). Alors que le breakdance est largement sponsorisé par Red Bull, le CIO a missionné la fédération internationale de danse sportive pour intégrer cette discipline aux Jeux de Paris.

Quatre leviers pour se maintenir

Le modèle commercial intégralement privé se caractérise enfin par l'absence de fédération internationale. Dans le freeride et le trail, des organisateurs privés ont inventé un événement majeur (Xtreme de Verbier en 1986, Ultra-Trail du Mont-Blanc en 2003) qui est devenu la tête de pont d'un circuit international (Free Ride World Tour initié en 2008 avec cinq étapes sur trois continents, Ultra-Trail World Tour, créé en 2014 avec 28 épreuves sur cinq continents).

Notre hypothèse est que les acteurs de l'écosystème olympique peuvent, pour maintenir leurs positions, mobiliser quatre types de leviers: social, en renforçant une offre de sports au service de finalités utiles (se divertir, éduquer) pour légitimer les aides publiques; économique, afin qu'une redistribution financière puisse faire vivre le lien entre le sport d'élite et le sport de masse; juridique, en permettant définition et protection des règles et prévention/règlement des contentieux via les instances dédiées (Tribunal arbitral du

sport, Agence mondiale antidopage); politique, par une amélioration du fonctionnement démocratique et la valorisation d'instances délibératives facilitant les interactions et négociations entre les acteurs générant partenariats ou/et compromis.

Trois dangers pour demain

La crise actuelle, majeure, va certainement accélérer, voire bouleverser, cette régulation multicentrique autour de trois scénarios possibles: le statu quo, la sanctuarisation, l'éclatement. La sanctuarisation serait la reconnaissance et la protection par les institutions internationales publiques (ONU, OMS) et privées (ONG) du sport olympique comme un bien public essentiel pour la vie en société, dont le CIO et les fédérations internationales seraient les gardiens, en contrepartie d'un alignement plus clair sur la défense des droits humains et la durabilité.

Un éclatement du système serait lié à l'entrée massive sur le marché du sport des géants du web américains, les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) et NATU (Netflix, Airbnb, Tesla, Uber) mais aussi chinois, avec les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi) et d'une transformation fondamentale du sport par l'intelligence artificielle et la disruption numérique. ■

* PROFESSEUR À L'INSTITUT DES SCIENCES DU SPORT (ISSUL) ET AU CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE SUR LE SPORT (CIRS) DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE